AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES GROSSISTES ET EXPÉDITEURS DE DENRÉES PÉRISSABLES

MM. Louis Guichard et Grillon, ont au cours d'une démarche faite au nom du groupe de défense des denrées périssables de la Chambre, obtenu du Directeur des Contributions Indirectes, la promesse que les grossistes et les expéditeurs de denrées périssables pourraient être autorisés, à titre provisoire, à déduire de leur chiffre d'affaires, les frais et débours des expéditions. Ils bénéficieront aussi d'un abattement à la base, fixé par un forfait, calculé selon la qualité de l'assujetti ou la nature de son commerce.

LES TAXES SUR FOURNITURES DE DENRÉES A L'ARMÉE

M. Coutel, député du Nord, ayant posé une question au ministre de la Guerre, a reçu la réponse suivante :

« Aux termes d'une disposition insérée dans les cahiers des charges régissant la fourniture des denrées d'ordinaire à l'armée, les prix stipulés aux marchés sont susceptibles de revision en plus ou en moins, suivant les variations de droits perçus par l'Etat, les départements, et les fournitures. Mais à cette disposition il est apporté la restriction suivante : par cette expression il faut entendre les droits qui atteignent la chose vendue (droit de circulation par exemple) et non ceux que supporte le vendeur (impôt sur le chiffre d'affaires par exemple), la substitution de taxes uniques sur certains produits, notamment la bière, à l'impôt sur le chiffre d'affaires dans la nature et l'incidence de l'impôt frappant les produits. Dans ces conditions, la taxe unique doit en dernière analyse tout comme l'impôt sur le chiffre d'affaires rester à la charge des fournisseurs ordinaires ».

MÉDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE

De l'Officiel : La médaille d'honneur agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées :

Nord. — M. Briceut Jean-Baptiste à **Cauroir**, Mme Carton, née Bruneel Clémence, à **Zegerscappel** ; M. Cazin Jean-Baptiste à **Vieux-Condé** ; Dengrement Henri, à **Templeuve** ; Hellin Charles, à **Nomain** ; Navet Auguste, à **Lederzeele** ; Telle Désiré, à **Vendegies-sur-Ecaillon** ; Théry Léon, à **Douai**.

Aisne. — MM. Charpentier Charles, à Suzy ; Douvry Alexandre, dit Michel, à Cuny.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION EN BELGIQUE

Le « Moniteur » publie un arrêté royal relatif à une nouvelle réglementation de la production et de la distribution. Cet arrêté permet aux groupements professionnels de producteurs et de distributeurs d'exiger que les obligations volontairement acceptées par eux en ce qui concerne la production et la distribution, soient imposées aux autres producteurs ou distributeurs appartenant à la même industrie.

Le rapport du roi qui précède cet arrêté dit que le gouvernement tend par là, non à entrer dans la voie de l'économie dirigée, mais à remédier aux inconvénients d'un individualisme exagéré qui, dans certains cas a sérieusement entravé les courants d'exportation belges et qui risque parfois de compromettre certains échanges internationaux les plus fructueux de la Belgique.

Le projet prévoit l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution. Le gouvernement, en usant des pouvoirs que lui confère le projet, veillera à ce qu'il ne soit apporté aucun obstacle au progrès de l'industrie belge, il veillera aussi à éviter que la réglementation puisse être nuisible au consommateur et qu'à la faveur de celle-ci, les intérêts légitimes de la petite industrie puissent être compromis au bénéfice d'entreprises plus puissantes.

En outre, les nouvelles mesures ne pourront empêcher l'institution d'une branche d'industrie qui n'existe pas encore en Belgique.

POUR LES CULTIVATEURS

M. Georges Lefebvre, président du Conseil d'arrondissement de Douai, vient d'adresser la lettre suivante à M. le Ministre de l'Agriculture :

« Monsieur le Ministre,

« Le Nord est-il destiné à être l'éternel sacrifié. Cette supposition est malheureusement confirmée par la décision que vous venez de prendre concernant l'acquisition par l'intendance de 827.000 quintaux de blé dans les départements suivants : Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure, Vendée et Vienne.

« Le Nord agricole qui a cependant son importance et que la mévente du blé n'a pas épargné ne doit-il retenir que l'attention de M. le ministre des Finances qui ne manque pas de lui réserver sa large part d'impôts, privilège qui ne doit certes pas lui être envié.

En sacrifiant les greniers de nos cultivateurs, que fait-on de l'égalité des droits ?

BRONCHITE grave ou bénigne?

Grave si vous la négligez, car elle peut être longue et devenir chronique, bénigne si vous la soignez à son début, comme

Toux, Rhumes, Grippe

en prenant, sans rien changer à vos occupations, ces petits comprimés que vous pouvez avaler tels quels sans peine à n'importe quelle heure et n'importe où, les

Comprimés de Broncodyl

Composés de codéine, aconit titré, terpine et triméthylxanthine, ils exercent simultanément une triple action : 1° ils mettent les bronches au repos et ne permettent qu'une toux rare ; 2° ils provoquent l'expectoration ; 3° ils tonifient l'organisme, augmentant ainsi sa résistance. Ils facilitent la digestion et soutiennent le cœur. Toutes pharmacies : 10 fr. 60 l'étui-pochette.

Broncodyl

« Permettez-moi de vous faire respectueusement remarquer qu'ignoré dans le plan d'outillage national, systématiquement combattu dans la réalisation du Canal du Nord, évincé dans les achats de blé le Nord finira par bouger et peut-être s'apercevra-t-on alors qu'il a autant d'ardeur que le Midi. Veuillez agréer, M. le Ministre, etc... ».

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 18. — **Viandes.** — Bœufs : Quartier derrière, 5.50 ; devant, 3 ; Aloyau, 8.25 ; Cuisses, 4.25 ; Train entier, 6.50. — Veaux : 1re qualité, 10 ; 2e, 7.85 ; 3e, 6.45 ; Pan Cuisseau, 10.25. — Moutons : 1re, 13 ; 2e, 10.95 ; 3e, 8.45 ; Gigots, 1e ; Carrés parés, 20 ; Epaule, 8.50. — Porcs : 1re, 7.85 ; 2e, 8.45 ; Filets, 9.25 ; Jambons, 7.25 ; Lard, 6.75. — Beurres : Laiterie Normandie, 15 ; Charenté Poitou Touraine, 14.90 ; Malaxés Normandie, 12.75 ; Malaxés Bretagne 11.25. — Œufs : Picardie et Normandie, 5.15 ; Bretagne, 3.70 ; Poitou, néant ; Touraine Centre, 5.30 ; Conserves, 3.10 ; Outre-Mer, 3.25. — Fromages : Brie moyen, 1.35 ; Camembert Normandie, 2.15 ; Divers, 1ce ; Pont-L'Evêque, 2.75 ; Port Salut, 7.75 ; Gruyère et Comte, 8. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 10.50 ; Fermes, 8.50 ; Lapins morts, 9.40 ; Oies, 7.15 ; Poulets Nantais, 12 ; de Bresse, 15.50 ; Poules de Bretagne, 10. — Poissons : Barques, 9 ; Bars, 13.50 ; Harengs français pleins, 0.65 ; vides ; Hemards vivants, 19.50 ; Langoustes vivantes, 23.50 ; Maquereaux français gros, 3.75 ; petits, 3.75 ; Merlans brillants, 3.75 ; ordinaires, 2.25 ; Morues salées, 3.25 ; Raies, 3.25 ; Sardines salées Bretagne, 12.50 ; Fraîches, 17.50 ; Soles, 13 ; Huîtres Marennes, 95 ; Portugaises, 22.50 ; Moules Isigny, 0.70.

A PARIS, 18. — **Clôture : Blés** : Tendance disp. 73. — **Maïs** : Tous incotés. — Avoines : Tendance lourde, disp. cote officielle, 46 ; courant, 44-44.25 ; proch., 44.75 payé ; mars, 45.50 payé ; 3 fév., 45.50 payé ; 3 mars, 46 payé ; 3 d'avril, 46.75 payé ; 3 de mai, 47.50 payé. — Seigles : Tous incotés. — Orges : Tous incotés.

Farines. — Tendance soutenue, courant, 192-192.50 ; proch., 193-193.50-194 ; mars, 194-194.50 ; 3 fév., 194 ; 3 de mars, 195 ; 3 avril, 195.50-196, tous payés. — Cote officielle, 191.50-193.

Alcools libres. — Tendance calme, courant, proch., incotés ; 3 fév., 352.50 payé ; 3 fév., 352.50 payé ; 3 mars, 3 avril, 3 juin, incotés.

Alcools libres. — Tendance calme, courant proch., incotés ; 3 fév., 352.50 payé ; mars, 352.50 payé ; 3 mars, 3 avril, 3 mai, 3 juin, incotés.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE, 18. — **Clôture.** — Tendance calme. Ventes : 750 sacs ; Janvier, 143.25 ; mars, 145.25 ; avril, 145.25 ; mai, 144.75 ; juin, 144.75 ; juillet, 145 ; août, 145 ; septembre, 145.25 ; octobre, 145.25 ; novembre, 145.25 ; décembre, 145.25.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DES CULTURES TROPICALES

Des Assemblées Extraordinaire, plénière et spéciales sont convoquées pour le **Mardi 29 Janvier à 16 h., 61** rue d'Anjou à Paris, à l'effet de procéder à une réévaluation de l'Actif social et à une réorganisation financière concomitante.

Un jeton de présence de 0 fr. 25 sera alloué à chaque action ordinaire dûment représentée, en cas de tenue valable de l'Assemblée spéciale des porteurs d'actions ordinaires.

La Société souligne auprès des actionnaires ordinaires le très grand intérêt qu'il y a à ce qu'ils veuillent bien se faire représenter sans nouveau délai aux présentes Assemblées afin d'éviter à la Société l'engagement de dépenses importantes. 9403

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Lille, 18. — Halles Centrales. — Cours moyen des ventes en gros :

Volailles et Gibiers. — Lapins dépouillés, 9.50 à 10.50 le k. ; poules, 10 à 11 fr le k. ; poulets, 11 à 14 fr. le k. ; lapins de garenne, 4 à 6 fr. le k.

Beurre et Œufs. — Beurre des Flandres, 17 à 18 fr. les 100 kilos ; Œufs des Flandres, 50 à 35 fr. le cent.

Fromages. — Pont-Lévêque, 2 à 3.70 p.; maroilles, 5 à 7.75 ; camemberts de marque, 2.20 à 2.90 p. ; ordinaires, 1.25 à 1.75 p. ; brie, 8 à 8.80 le k. ; gruyère, 7 à 14.50 le k. ; port salut, 7 à 12 fr. le k. ; hollande, 3.50 à 13 fr. ; roquefort véritable, 15 à 19 fr. ; bleu d'Auvergne, 10 à 14 fr. ; fermier des Flandres, 11 à 16 fr. ; gouda véritable, 10 à 16 fr. ; chester, 15 à 13 fr.

Fruits et Primeurs. — Citrons, 25 à 40 fr. le cent ; oranges, 1.50 à 3.75 ; dattes, 4 à 6 fr. ; mandarines, 1.75 à 3.25 ; marrons, 2 à 3.50 ; noix, 2 à 4 fr. ; raisins frais, 5 à 10 fr. ; pommes, 1 à 6.50 ; poires, 3 à 3 fr. ; bananes, 0.25 à 0.35.

Légumes. — Salade de blé (mâches), 1 à 1.50 le k. ; betteraves rouges cuites, 2 fr. le k ; chicorée de Bruxelles, 0.50 à 1.10 ; choux, 0.50 à 0.75 ; ails, 4 à 7 fr. ; épinards, 0.75 à 1.50 ; tomates, 3.50 à 4 fr. ; potiron, 0.20 à 0.25 ; oseille, 1.50 ; pissenlits, 2.50 à 3.25 ; barbe de Capucin, 2 à 2.50 ; choux rouges, 3 à 3 fr. la douz. ; verts, 4 à 6 fr. ; fleurs, 22 à 28 fr. ; laitues, 4 à 3 fr. ; scaroles et endives, 5 à 3 fr. ; artichauts, 7 à 10 fr. ; persil, 1.50 à 2 fr. les 12 b ; cerfeuil, 1.50 à 2 fr. ; céleri rave, 0.50 à 1 fr. p. ; salsifis (scorsonères) 2.25 à 2.75 la b. ; cresson, 3 à 7 fr. les 12 b. ; carottes, 15 à 20 fr. les 100 k. ; navets, 50 à 58 fr. ; échalotes, 100 à 125 fr. ; pommes de terre longues jaunes, 50 à 52 fr. ; rondes, 43 à 45 fr. ; navets, 15 à 20 fr. ; chevriers verts, 500 à 6.50 fr. ; lingots, 350 à 380 fr. ; petits pois cassés, 250 à 275 fr.

Poisson de mer vendu au Minck. — Harengs frais, 0.10 à 0.15 p. ; raies, 1.50 à 2.50 le k. ; plies, 3.50 à 4 fr. ; merlans, 2 à 2.50 ; rougets, 1.25 à 2.25 ; maritches, 2.50 à 3.25.

A Avesnes-le-Comte, 18. — Beurre, 8.50 à 3 fr. la livre ; œufs, 13 à 13 fr. le quarteron ; poulets vivants, 16 à 35 fr. la c. ; poules, 20 à 30 fr. la c. ; canards, 14 à 13 fr. p. ; canetons, 12 à 20 fr. la c. ; oies, 26 à 32 fr. p. ; dindes, 35 à 48 fr. p. ; pigeons, 7 fr. la c. ; lapins, 7 à 21 fr. p. ; lapins de garenne, 8 à 11 fr. p. ; pommes de terre, 30 à 45 fr. les 100 k. ; blé, 65 à 70 fr. les 100 kilos ; seigle, 50 à 51 fr. ; avoine, 37 à 39 fr. ; escourgeon, 50 à 52 fr. ; maïs, 75 fr.

A Berlaimont, 17. — Beurre en gros, 13 et 17 fr ; détail, 17.50 le k. ; œufs, 0.65 et 0.50 p. ; pommes de terre, 0.75 le k. ; oignons, 1.25 le k. ; poireaux, 2.75 la b. ; poulets, 12 à 18 fr. ; canards, 12 fr. ; lapins de garenne, 8 fr.

A Lens, 18. — Bœuf, 5 à 13 fr. le k. ; veau, 13 à 20 fr. le k. ; mouton, 13 à 20 fr. le k. ; porc, 3 à 9 fr. le k. ; beurre, 15 à 17 fr. le k. ; œufs, 18 fr. le quarteron ; lapins tués, 12. fr. le k. ; poulets, 16 fr. le k. ; camemberts, 1.75 à 3.50 la b. ; lait, 1.40 le litre ; pommes de terres, 0.70 le k. ; carottes, 0.75 le k. ; oignons, 1.50 le k. ; choux, 0.50 à 1 fr. p. ; poireaux, 0.50 à 2 fr. la b. ; haricots, 3.50 le litre.

A Bruay-en-Artois, 18. — Beurre, 7 à 9 fr. la livre ; œufs, 13 fr. le quarteron ; pommes de terre, 0.70 le k. ; poules, 13 à 25 fr. p. ; 30 à 45 fr. la c. ; poulets, 12 à 30 fr. p. ; 22 à 55 fr. la c. ; lapins, 5 à 25 fr. p. ; camemberts, 2.50 p. ; maroilles, 7 fr. p. ; gruyère, 16 fr. le k. ; roquefort, 20 fr. ; hollande, 12 à 18 fr.

A Avesnes-sur-Helpe, 18. — Beurre en gros, 7.75 à 8 fr. la livre ; un peu à 7.25 et 7.50 à la fin du marché ; beurre au détail, 8 à 8.50 la livre ; œufs, 14.50 le quarteron ; pommes de terre, 70 à 85 fr. les 100 k ; poulets, 38 à 46 fr. la c. ; 20 à 24 fr. p. ; poules vivantes, 33 à 43 fr. la c. ; 19 à 22 fr. p. ; canards, 20 fr. p. ; oies, 3.50 la p. ; dindes, 55 à 65 fr. p. ; lapins, 18 à 26 fr. p. ; lapins de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 11.50 la c. ; 3 fr. p. ; endives et scaroles, 1.50 p. ; laitues, 1 fr. p. ; céleri, 2 fr. le p. ; choux rouges, 2.50 p. ; choux-fleurs, 3 à 6.50 p. ; salsifis, 3 fr. la b. ; poireaux, 2.50 la grosse b. ; chicorée de Bruxelles, 1.75 les 2 kilos ; épinards, 3.50 le k.

A Astaires, 17. — Beurre, 16 à 18.50 le k. ; œufs, 14 à 15 fr. le quarteron ; poulets, 8 fr. le k. ; poules, 3 à 6.50 le k. ; lapins, 4.50 à 5 fr. le k. ; canards, 16 à 18 fr. la c. ; dindes, 50 à 65 fr. la c. ; oies, 46 à 50 fr. la c. ; pommes de terre, 52 à 53 fr. les 100 kilos.

A Merville, 18. — Il a été vendu 700 kilos de beurre de 6.50 à 7.50 la livre ; 15.000 œufs de 13 à 14 fr. le quarteron ; 75 couples de poulets de 8 à 9 fr. le k. ; 15 couples de poules, de 7 à 8.50 le k.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU VENDREDI 18 JANVIER

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Clôture. — Janvier, 48 ; février, 49 ; 3 de février, 50 ; 6 de mars, 51 ; 3 d'avril, 51.

Blé 73 kilos pids naturel, Lille ou parite. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Incotées.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos brute logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôtura. — Incotées.

Maïs jaune et ou roux Indochine magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos brute logés.

Clôture. — Janvier, 46 ; février, 47.50; mars-avril, 50 ; 4 de mars, 52.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos brute logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première dernière cotes. — Février, 47 A., 48.50 V. ; mars-avril, 48 N. ; 4 de mars, 48.50 N.

Clôture. — Février, 48 ; mars-avril, 48; 4 de mars, 48.50.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos brut logés comptant sans escompte.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets. Fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Clôture. — Janvier, 140 ; février, 167.50; mars-avril, 138.75 ; 4 de mars, 138.75 ; 4 de mai, 140 ; 4 dernière, 142.50.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Clôture. — Janvier, 67.50 ; février, 66.75 ; mars-avril, 64 ; 4 de mars, 65 ; 4 de mai, 62 ; 4 derniers, 63.50.

GRATIS et FRANCO

Sur demande, nous adressons à tous notre **PRIX-COURANT** magnifiquement illustré de **PAQUETS** et de **COLLECTIONS** **A PRIX RÉDUITS** comportant 100 reproductions de jolis timbres. Accompagné, en **PRIME**, d'un timbre authentique de pays exotique.

Offre spéciale du jour : 100 timbres tous différents, de Russie, pour 6 frs franco.

THEODORE - CHAMPION

PARIS (9e) - 18, Rue Drouot - PARIS (9)

9412

MARCHÉS DES COTONS

DU 18 JANVIER

LE HAVRE. — Janvier, 260 ; février, 258 ; mars 257 ; avril, 257 ; mai, 256 ; juin, 256 ; juillet, 254 ; août, 254 ; sept., 254 ; oct., 253 ; nov., 252 ; déc., 252 ; janvier 1936, 259 — **Nausse, 1 franc.**

LIVERPOOL. — **Nausse, 2 à 3 pence.**

NEW-YORK. — **Baisse, 2 à 6 points.**

BOURSE D'AFFRETEMENT DE DOUAI

Cours enregistrés hors séance

Beuvry-Epernay, 31. — Gayant-Beautor, 13.50 ; Corbeil, 34.90. — Escarpelle-Mantes, 27.50 ; Béthune riv. Marles, 6 ; Gand Pt Canal Français, 9.50. — Maries-Oignies 3. — Noyelles-Auby, 3 ; Paris env., 31.50.

Séance du 18 Janvier

Ostricourt-Charmes, 36.25. — Escarpelle-Origny-Ste-Benoite, 18.75. — Harnes-Nancy-Ste-Catherine, 35 ; Denain, 7.75. — Violaines-Les Andelys, 31.50 ; St-Quentin, 14.50 ; Reims, 24.50. — Denain-La Madeleine, 3.25 ; St-Quentin, 12.50. — Haubourdin-Paris env., 31.20. — Liévin-Corneilles-en-Parisis, 25.75. — Gayant-Persan Beaumont, 23.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE BETHUNE

Séance du 17 Janvier 1935

Beuvry-Aubervilliers-les-Vertus, 280 t., 29.80. — Beuvry-Calais, 280 t., 11.75. — Beuvry-Courrt, 280 t., 30.75. — Bruay-Aire-sur-la-Lys, 140 t., 7. — Bruay-Ardres, 120 t., 16. — Bruay-Beautor, 280 t., 17.75. — Bruay-Calais quais divers, 280 t., 11.50. Bruay-Gravelines, 280 t., 11.50. — Bruay-Guines, 240 t., 13.50. — Bruay-Guines, 150 t., 13.50 — Eleu-Blache-St-Vaast, 280 t., 6. — Eleu-Lefrinckouke, 280 t., 13. — Flers-Harnes, 280 t., 5 — Gayant-Blache-St-Vaast, 280 t., 7.25. — Harnes-Auby, 280 t., 4 — Harnes-Coudekerque-Branche, 280 t., 12. — Harnes-Dunkerque Bassins, 280 t., 13.25. — Harnes-Pont-à-Vandin, 280 t., 6.50 — Maries-Arques, 280 t., 7.75. — Maries-Assevent, 280 t., 22. — Maries-Bergues, 110 t., 15. — Maries-Denain, 280 t., 8.75. — Maries-Dunkerque Bassins, 280 t., 11.75. — Maries-Gravelines, 280 t., 11.50. — Maries-Lille, 275 t., 7. — Maries-Meurchin, 280 t., 5.75. — Maries-Oignies, 280 t., 3. — Maries-Pitgam, 80 t., 13.75. — Oignies-Béthune, Rivage de Marles, 280 t., 5.50 — Oignies-Dunkerque, quai St-Pol, 280 t., 12.

Bateaux enregistrés hors séance

Beuvry-Soissons, 270 t., 26.50. — Bruay-Calais nu Guines 2 ports, 280 t., 11.50.

Répartition du Tonnage

Région Paris, 560 t. ; Région Cheuny, 560 t. ; Région Lille-Roubaix, 525 t. ; Région Dunkerque-Calais, 4.440 t. ; Région Douai, 1.400 t. ; Divers, 1.960 t. ; Petite tableaux, 575 t. — Total : 10.420 tonnes.

Grande Usine réputée, gênée par la Crise

CONTINUE à RÉALISER dans ses Usines mêmes

(Trams C et V — Descendre angle rue Fontenoy et rue d'Arras) **3 et 5, rue PHILIPPE-de-Comines, à LILLE** (Trams C et V — Descendre angle rue Fontenoy et rue d'Arras)

ATTENTION !... Ne pas confondre "PRÈS LA PORTE d'ARRAS" ATTENTION !...

PLUSIEURS MILLIONS de Mobiliers de Grand Luxe

en véritable Acajou massif, Chêne de Slavonie, Palissandre des Indes, Loupe de noyer, etc., etc...

Limité par le temps aucune vente ne sera faite par correspondance

Vendus à des prix inconnus par la clientèle particulière. = EXEMPLE :

CHAMBRES A COUCHER tout chêne e Hongrie, complètes	valeur 2.000 fr	vendues	995 fr.
» » tout acajou massif, vernies tampon	» 2.500 fr.	»	1.095 fr.
» » ronce de noyer, portes galbées	» 2.800 fr.	»	1.495 fr.
» » acajou, lit et table de nuit tenants	» 3.900 fr.	»	1.695 fr.
Grand Luxe CHAMBRES A COUCHER chêne Slavonie	» 4.000 fr.	»	1.890 fr.
» » » » BOMBÉES en acajou massif	» 5.900 fr.	»	2.800 fr.
» » » » » Palissandre des Indes	» 4.900 fr.	»	2.400 fr.
» » » » Loupe de Noyer » » »	» 5.000 fr.	»	2.495 fr.
FAUTEUILS CUIR pour Salles à manger	» 350 fr.	»	150 fr.

QUANTITÉ LIMITÉE

SALLES à MANGER modernes, galbées, chêne Hongrie, complètes. Valeur 2.100 fr. - Vendues		1.095 fr.
» » acajou massif, vernies tampon, Valeur 4.000 fr. - Vendues		1.695 fr.
» » acajou, galbées, avec buffet argentier, marbre rare. Val. 6.000 fr. - Vendues		2.800 fr.
» » chêne, buffet argentier, galbées, chaises cuir, complètes. Val. 4.000 fr. - Vendues		2.460 fr.
» » palissandre des Indes, grand luxe Valeur 8.000 fr. - Vendues		3.495 fr.
FAUTEUILS CUIR à soufflets, valeur 600 fr. Vendus		275 fr.

NOTRE RÉPUTATION EST VOTRE GARANTIE —:— AUX INCRÉDULES UNE VISITE PARMI NOS QUELQUES 200 OUVRIERS S'IMPOSE

Quantité d'autres meubles : bureau classeur, lavabos, coiffeuses, acajou, chêne, etc. à solder — Toutes ces ventes seront réalisées à l'amiable et sans frais.

IL NE SERA PAS VENDU AUX REVENDEURS —:— LIVRAISON à DOMICILE par CAMIONS CAPITONNÉS

VENTE sans interruption de 9 à 19 heures et Dimanche jusque 14 heures

USINE à LOUER — USINE à LOUER

FEUILLETON DU 19 JANVIER 1935. — N. 41

SONIA

L'ENSORCELEUSE

Par

Maurice Mario

— Ça, c'est une partie du programme convint Claude en riant, et pour les cerises je connais une certaine petite fille qui s'en donnera volontiers une indigestion !

Suzon avoua qu'elle aimait beaucoup les cerises, tandis que Geneviève disait à Gustave pour le mettre sur la voie :

— Tu ne te rappelles pas quelque chose qui nous a donné beaucoup de mal à tous ?

La figure du vieux bonhomme s'éclaira et, d'une voix altérée, hésitante, tellement la chose lui paraissait énorme, il demanda :

— Ce serait... pour les coffrets de M. le comte

— Oui, Gustave, cours chercher tes outils, nous avons des renseignements sérieux qui vont peut-être nous permettre de les retrouver.

Le jardinier ne se le fit pas répéter. Littéralement électrisé, il courut vers le potager où se trouvaient pelle et pioche et chacun, au fond non moins pressé que lui, le suivit, riant de l'entendre dire :

— Sapristi de sapristi ! Y a tout de même une justice !

Ils arrivèrent ainsi à la grille qui, du potager clos de murs, ouvrait sur le parc et le bois.

— Courez, courez, grommelait le général qui arrivait bon dernier de son pas claudicant ; vous serez bien obligée de m'attendre, c'est moi qui ai le plan.

Mais, impatiente, la petite Suzon lui disait, armée d'un petit râteau d'une utilité problématique :

— Dépêche-toi, grand-père on t'attend !

Cet âge est sans pitié.

A la satisfaction de tous, le général tout en soufflant un peu, tira enfin de son portefeuille le précieux papier jauni par le temps.

Et, avant tout, il donna cet avertissement :

— Allons doucement si nous ne voulons pas nous tromper ; toute erreur se payerait par du temps perdu et des coups de pioche inutiles.

— Montrez, mon cousin, dit Geneviève déjà fiévreuse ; M. Molesky m'a expliqué...

— Laisse-moi, je sais lire un plan, je suppose ! se cabra le général de Sauinière qui tenait à garder la direction des opérations. Du moment que le comte a eu l'obligeance de traduire les indications en allemand, rien de plus facile. D'abord, orientons-nous ! Nous sommes ici à l'entrée du parc indiqué par ces deux traits ; derrière nous le château, très bien ! Voici donc la première allée à droite où il faut faire cent pas.

— Cent pas, répéta le vieux Gustave avec zèle. Compris !

Déjà il lançait consciencieusement la jambe en avant, suivi de tous, quand le général arrêta sa troupe d'un « Halte ! » formidable.

— Arrêtez, tonnerre ! Voilà déjà la pagaie qui commence.

Et à Gustave il expliqua :

— Cent pas, mon ami, c'est cent pas ; ce n'est pas cent enjambées, au petit bonheur, d'un mètre ou de cinquante centimètres. Le pas, si je ne m'abuse, est de soixante-quinze centimètres, n'est-ce pas ?

— Ça dépend ! fit Claude, d'un ton ironique.

— Comment, ça dépend ?

— Ça dépend de la grandeur de notre homme ; s'il avait de grandes ou de petites jambes.

— Ça ne signifie rien, ce que tu dis là !

— Pourtant...

— Dans notre infanterie, il y a des petits et des grands et ils font tous, à l'exercice, des pas de même longueur, c'est-à-dire de soixante-quinze centimètres, sinon ce serait une belle débandade.

— A l'exercice, évidemment...

— Or n'oublions pas que nous avons affaire à un sous-officier allemand, à un spécialiste, par conséquent, du pas de l'oie et machinalement il a dû faire le pas réglementaire.

— Oui, vous avez raison, convint le jeune homme, en souriant.

— Certainement ! Et ne m'interrompez plus ou nous serons encore ici à neuf heures du soir. C'est donc toi, Claude, qui vas compter les pas. Je ne dis pas que comme aviateur tu sois tout à fait indiqué, mais tu as fait tes classes à pied. Ça ne vous fait rien, mon brave Gustave ?

— Oh ! moi, mon général, c'était pour aller plus vite !

— C'est en ne nous hâtant pas que nous irons plus vite !

Claude compta les cents pas tandis que son père lui répétait, en le suivant :

— Doucement, des pas bien réguliers.

Au centième pas, il lança d'un ton sec :

— Halte ! Ne bouge plus !

La petite Suzon, très impressionnée, en resta un pied en l'air.

Le général inspecta le terrain.

— Que dit le plan ! interrogea Geneviève.

— Une minute, respirons !

Et, ayant consulté le papier qu'il tenait à la main :

— Nous devrions trouver à notre droite une allée et je ne vois rien, c'est grave !

— Mon général... voulut expliquer Gustave

— Oui, tout à l'heure, répondit M. de Sauinière, penché sur le plan pour lui arracher son secret.

— C'est parce que...

— Si vous parlez toujours, nous n'arriverons à rien. L'instant est critique, ne nous affolons pas ! Voyons, c'est bizarre, d'après le plan nous devrions être dans le bois et nous n'y sommes pas !...

— Il faut tenir compte, mon cousin... tenta de dire Geneviève.

— Oui oui, je tiendrai compte de tout ! Ainsi, en admettant, comme disait Claude que notre voleur eût eu de grandes jambes, qu'il eût fait des pas d'un mètre, ce qui me paraît peu probable, cela nous donnerait vingt-cinq mètres de plus. Or, le bois me paraît avoir davantage. Et, quand même, je ne vois pas d'allée. Voyons père Gustave, mettez-vous là.

— Mon général, balbutia le vieux jardinier, sauf votre respect...

— Mettez-vous là, tonnerre, et ne bougez plus ! Quant à toi, Claude, tu vas compter encore vingt-cinq pas, c'est un essai, nous allons voir !

Alors, le jeune capitaine, à qui Geneviève venait de murmurer quelques mots tout bas, prit sa voix la plus persuasive pour dire à l'auteur de ses jours :

— Ecoutez, papa, il y a un détail que vous ignorez !

— Quel détail ?

— Depuis la guerre, le bois a été coupé en partie...

— Sapristi ! Vous ne pouviez pas le dire plus tôt ?

Geneviève et le jardinier ouvraient déjà la bouche pour dire, qu'en effet, c'était ce qu'ils voulaient lui expliquer s'ils avaient pu causer ; mais le général, prévoyant la réponse, s'empressa de leur couper la parole.

Il prononça joyeusement :

— Alors, mes enfants, notre affaire change de tournure ! Nous pouvons admettre que nous sommes dans le bon chemin et à la bonne place. Puisque notre allée n'existe plus, nous allons tracer une allée hypothétique et y compter trente-deux pas !

A son fils :

— Viens, Claude, place-toi là et fais un à-droite sur place. Tu te rappelles ce mouvement ?

— Si je me rappelle !

Et, pour montrer son savoir, le capitaine, clignant d'un œil vers Geneviève, récita :

— Tourner sur le talon gauche d'un quart de cercle à droite, rapporter ensuite le talon droit à côté du gauche et sur la même ligne.

Le général allait féliciter son fils avec chaleur, quand il s'arrêta à la vue du jardinier qui faisait une grimace comme un homme qui voudrait causer et qui n'ose pas.

Il lui demanda d'un ton paternel :

— Qu'y a-t-il, père Gustave ? Quelque chose qui ne passe pas ?

— Sauf votre respect, mon général, vous allez encore vous tromper.

— Qu'est-ce que vous me chantez là ?

— Dame, oui ! Vous allez tourner là avec votre à-droite sur place et l'allée est plus loin !

— Ça, c'est trop fort ! Vous savez où elle est, l'allée, vous ?

— Je m'en doute !

— Vous vous en doutez, c'est pharamineux ! Mais aussi, je m'en doute ! Mais c'est une certitude, qu'il nous faut !

— C'est quasi une certitude, mon général !

— Enfin, sur quoi vous basez-vous, pipe en bois ?...

— Sur l'allée que l'on aperçoit là-bas où les arbres n'ont pas été abattus.

— Oui, mon cousin, dit Geneviève, c'est son prolongement.

— Pas d'erreur ! approuva Claude.

— Bien, très bien, convint le général, j'admets votre supposition ! Dans ce cas, il n'y a pas deux façons d'opérer. Père Gustave, dirigez-vous vers cette allée que vous connaissez si bien. Quand vous y serez, je me placerai à votre hauteur et toi, Claude, tu n'auras plus qu'à compter tes trente-deux pas en partant d'ici.

— C'est bien cela, mon général !

— Nous y arriverons, nous y arriverons ! Il suffit d'avoir de l'ordre et de la méthode. Seulement, Claude, attention ! Notre homme devait avoir, comme tu dis, de grandes jambes, car il nous manquait, tout à l'heure, quatre bons mètres.

— Oui, je vais allonger la compas.

Les trente-deux pas furent comptés et, cette fois-ci, on dut pénétrer dans le petit bois.

— C'est ici que les Athéniens s'atteignirent ! prononça gravement le général en consultant son plan. Nous devons compter maintenant onze pas en avant, c'est assez vague. Alors, pourquoi notre homme n'a-t-il pas marqué de faire quarante-trois pas en avant ? Il y a quelque chose qui cloche, ces onze pas ne doivent pas être faits dans la même direction.

Geneviève, qui lisait sur le plan par-dessus l'épaule du général, lui dit :

— D'après ce trait, mon cousin, nous devrions être dans une allée et nous sommes dans la futaie !

— Hé, oui ! ma petite, je le vois bien ! C'est votre défrichage qui en est cause, on ne s'y reconnaît plus !

— Il fallait bien couper du bois pour notre chauffage !

— Attendez, mon général, dit le père Gustave, qui furetait comme un vieux renard ; c'est moi qui ai fagoté, je vais vous la trouver votre allée !

Et il s'excusa :

— Faut comprendre qu'avec mon potager, je n'avais pas encore le temps d'entretenir les petits layons du bois ! Tout ça, maintenant, c'est disparu, envahi par les taillis.

— Nous le voyons, hélas !

(A suivre).